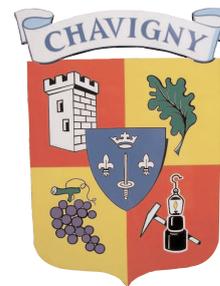


LES

infos

MUNICIPALES



Dépot légal  
Juin 2007

n°27

Juin 2007

Publication à périodicité variable

N°ISSN 1293-3074

Siège Mairie tel 03 83 47 24 32

## Sommaire

2

Ecoles

4

Budget

6

La vie de la commune

10

Jeunesse

12

Travaux

14

Associations

18

CME, Comité des  
Sages

19

Histoire

20

Conseils Municipaux

23

Informations diverses



## Des outils pour avancer...

Après quatre années d'élaboration, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Chavigny voit enfin le jour. Il se substitue au Plan d'Occupation des Sol (POS) et permet d'assurer, en matière d'urbanisme, un développement maîtrisé pour les 15 prochaines années dans un souci constant de préservation de notre environnement.

Le PLU permet désormais de voir la construction de notre salle socio-éducative et culturelle, entrer dans sa phase active : le permis de construire est déposé et les appels d'offre aux entreprises sont lancés. Nous aurons donc prochainement un

outil au service des activités scolaires et périscolaires et de l'ensemble des associations de Chavigny.

D'autres projets de construction vont également bientôt voir le jour. Notre programme d'habitat locatif, lancé en partenariat avec Batigère, avance à grands pas : les différents permis de construire sont également déposés. Ainsi, ce sont une quinzaine de maisons de type F4 et F5 qui sortiront de terre sur la Zac Haldat-Tram, et une dizaine d'appartements de type F2 et F3, rue de Neuves-Maisons.

Ce programme veut répondre à un besoin croissant de logements de la population pour tous les âges de la vie, favorisant ainsi la mixité sociale et générationnelle.

Ceci doit nous rappeler, qu'il y a maintenant 55 ans, un autre programme ambitieux de logements a vu le jour sur notre commune : les Castors. Ce projet unique en son genre, a permis à des dizaines de famille de construire leur propre maison en s'appuyant sur l'entraide et la solidarité entre habitants... Un travail d'écriture est d'ailleurs en cours pour transmettre aux plus jeunes, les traces de cette extraordinaire aventure.

Ce sont ces valeurs, indispensables au «mieux vivre ensemble», qu'il nous faut développer à Chavigny. Le 23 juin sera l'occasion de mettre en application ces principes, avec une longue journée festive qui commencera par la kermesse des écoles, se poursuivra à midi par le traditionnel repas de l'Accueil Périscolaire, puis un après-midi sportif et citoyen autour des animations « sportez-vous bien » et d'un tournoi de pétanque (avec l'inauguration des aires de pétanque), pour se terminer, en soirée, par la fête de la musique et les feux de la Saint-Jean. Parents d'élèves, adhérents des associations et élus communaux assureront ensemble le bon déroulement de cette journée.

Dans le domaine du développement économique, l'étude sur la dynamisation de la place de Châtel est lancée. Elle permettra de définir les services à la population qu'il nous faudra développer, afin de pérenniser des commerces sur notre commune.

Vous trouverez dans ce numéro, une présentation du budget 2007, voté fin mars à l'unanimité des élus communaux. S'il se veut ambitieux, il est également maîtrisé et permet de rester, en terme de fiscalité locale, bien en dessous de la moyenne des communes de notre secteur.

Enfin, il y a un domaine où il nous faudra être solidaires et déterminés: la défense de nos écoles, et notamment le refus de la fermeture de deux classes! Alors même que le nombre d'enfants inscrits à la rentrée prochaine continue d'augmenter au fil des semaines, l'Inspecteur d'Académie refuse de revenir dans l'immédiat sur sa décision... Tout se jouera donc en juin... ou en septembre...

La mobilisation continue...

## Fermetures de classes... La mobilisation continue !



Le collectif sur le pont à Chavigny

L'an passé, la mobilisation conjointe des parents d'élèves et des élus communaux avait permis de conserver un poste d'enseignant en juin 2006...

Pourtant, au mois de février 2007, la nouvelle tombait comme un couperet : l'Inspecteur d'Académie annonçait par courrier au Maire son intention de fermer deux classes à CHAVIGNY, à la rentrée de septembre. Ainsi, l'école maternelle et l'école élémentaire risquent-elles de perdre chacune une classe.

Cette décision fait pourtant suite à un échange de courriers et une entrevue avec l'inspection d'Académie. Au cours de ces échanges, les élus ont rappelé (documents officiels à l'appui) que la population de la commune allait augmenter de façon significative dans les mois à venir (ZAC Haldat-Tram, logements rue de Neuves-Maisons...). Les futurs logements construits à Chavigny seront des logements familiaux d'où une hausse prévisible du nombre d'enfants dans nos écoles...

A ces arguments, l'Inspecteur d'Académie oppose une simple logique comptable. Il doit supprimer, sur décision du ministère de l'Education Nationale, 31 postes d'enseignants dans le département, alors même que le nombre d'enfants reste stable (- 7 enfants prévus).

Des mesures spécifiques sont alors prises pour justifier ces fermetures. Ainsi, les enfants de moins de trois ans ne sont plus intégrés dans les effectifs de l'école... A CHAVIGNY, cette mesure fait passer les effectifs officiels, d'une rentrée à l'autre, de 74 enfants à ... 56 ! Ceci justifie, aux yeux de l'Inspecteur d'Académie, la fermeture pure et simple d'une classe en maternelle, sans même prendre la peine de la placer en « fermeture à revoir » qui permet à l'administration de compter les enfants le jour de la rentrée et ainsi permettre de conserver cette classe...

Car ce qui est paradoxal, c'est qu'il y a aujourd'hui 61 enfants (de plus de trois ans) inscrits pour la rentrée prochaine en maternelle, nous sommes donc au dessus du chiffre fatidique de fermeture de 60 élèves... Nous devons donc faire pression pour exiger que la décision de l'Inspecteur d'Académie soit revue. Le maintien de la troisième classe en maternelle permettrait également d'accueillir les enfants de moins de trois ans, aujourd'hui exclus de l'école à la rentrée prochaine.

En élémentaire, il ne manque à ce jour que deux enfants pour que la classe soit maintenue... Ici encore, il est impératif de maintenir les 4 classes ouvertes, afin de pouvoir accueillir, dans de bonnes conditions, les enfants qui rejoindront la commune pendant l'année scolaire.

Ainsi, parents, enseignants et élus municipaux se sont engagés à défendre ces deux postes. Les élus ont rencontré à plusieurs reprises l'Inspecteur d'Académie et le chef de cabinet du Recteur, afin d'expliquer de vive voix la situation de la Commune. Ils sont également à l'origine de la création

d'un Collectif regroupant 8 communes de notre secteur frappées de possibles fermetures de classes à la rentrée prochaine.

A l'initiative de ce Collectif, une manifestation a réuni près de 500 personnes à Neuves-Maisons le 17 mars dernier. Les députés et le Préfet ont été interpellés sur cette question afin de maintenir une pression constante sur ces représentants



Manifestation à Neuves-Maisons le 17 mars

du gouvernement. Une pétition de plusieurs milliers de signatures d'habitants de notre secteur leur sera présentée, afin de montrer le mécontentement de la population.

Un moment important dans l'action de ce Collectif sera la grande manifestation du Samedi 26 mai 2007 à Nancy où parents, enseignants, élus, fédération de parents d'élèves et organisations syndicales de l'ensemble du département défileront ensemble pour dénoncer cette politique de fermetures de classes.

La mobilisation de tous est indispensable... Nos enfants ont besoin de nous !



LE COLLECTIF CONTRE LES FERMETURES DE CLASSES EN REUNION A CHAVIGNY

---

## Inscriptions scolaires

Afin d'atteindre le nombre d'enfants requis pour maintenir ouvertes les 2 classes (une en maternelle et une en élémentaire) que l'Académie a décidé de supprimer, il est demandé aux parents d'inscrire au plus tôt leurs enfants auprès des directrices du groupe scolaire.

Les inscriptions en élémentaire auront lieu tous les lundis, de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30 ou sur rendez-vous, au 03 83 47 25 73.

En maternelle, elles auront lieu sur rendez-vous, au 03 83 47 53 33.

---

## Dernière minute

Chavigny et le collectif contre la suppression des classes a eu les honneurs, vendredi 25 mai, du journal de 13H00 de TF1 qui annonçait la manifestation du 26 mai 2007 à Nancy. Réussite quant à la mobilisation, 650 manifestants. La presse était présente (Hervé Tillard au nom du collectif a été interviewé par FR3, Radio Bleu, l'Est Républicain).



# D'un Budget à l'autre

## Le budget 2007

Au travers de cet article, nous allons tenter de vous donner les grandes lignes du budget 2007, discuté par les élus en " Débat d'Orientation Budgétaire " de janvier à mars, et voté officiellement à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 30 mars 2007.

Cet article se veut généraliste, un numéro " Spécial finances " du bulletin municipal donnera, à l'automne, des éléments beaucoup plus complets.

### Les réalisations permises par ce budget

<b>Opérations dites " d'équipement "</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Salle socio-éducative et culturelle	1.536.244,38	1.240.009,00
Acquisition terrains Salle	13.446,97	
Mobilier urbain	710,25	
Matériel signalisation	3.400,00	
Remorque	1.850,00	
Etude dynamisation " Place de Châtel "	4.665,00	2.022,00
Aménagement Atelier technique	12.732,40	84.865,00
Mobilier Ecole Elémentaire	1.422,00	
Mobilier Mairie	1.500,00	
Mobilier Ecole Maternelle	6.100,00	
Portail Ecole	1.000,00	
Poteaux incendie	8.000,00	
Informatique Ecoles	2.346,00	
Eclairage terrain football	2.4650,00	
Etude et acquisition terrains 'Rue des Prés'	1.7005,29	
Voirie des Castors	46.000,00	46.000,00
Aménagement et Sécurisation voirie Ecole Maternelle	22.000,00	
Plan Local d'Urbanisme	5.700,00	
Travaux Mairie	1.106,00	
Chaudière Eglise	1.000,00	
Voirie Générale	10.000,00	
Nouveaux sanitaires 'Ecole Elémentaire'	131.599,00	132.336,00
Travaux forêt	49.746,41	24.660,00
Logiciel informatique Mairie	2.100,00	
Etude extension 'Ecole Maternelle'	1.000,00	
<b>Opérations dites " financières "</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Emprunts (part capital)	36.781,00	
Déficit d'investissement reporté	55.425,23	

Dotations (FCTVA + TLE)		105.309,00
Produits de cessions (Pressoir + Presbytère)		290.000,00
<b>Opérations entre sections dites "d'ordre "</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Virement du fonctionnement à l'investissement		65.362,68
Travaux réalisés par des tiers (APIC)	6.628,00	
Amortissements (travaux + acquisitions)		108.718,21
Amortissements des subventions de travaux	8.942,79	
<b>TOTAL</b>	<b>2.022.101,61</b>	<b>2.099.281,89</b>

Ce tableau, présentant un budget excédentaire, tient compte des nouvelles opérations décidées au titre de l'année 2007, mais également des opérations 2006 dont la réalisation n'a pas été achevée au 31 décembre 2006.

D'autre part, le budget de fonctionnement enregistre des dépenses nouvelles. Ainsi, un crédit de 1135 euros pour le fonctionnement du Comité des Sages et un autre de 1000 euros pour le Conseil Municipal d'Enfants ont été votés. Les subventions au CCAS, à l'Accueil Périscolaire et à l'Association Sportive de Chavigny sont réévaluées, compte tenu du développement sensible de leurs activités. De plus afin d'alléger la charge financière et administrative du Foyer rural et de l'ASC, les frais relatifs à la salle du Pressoir et aux vestiaires du terrain de football seront dorénavant pris en charge par la commune.

#### Les Taux d'impositions en 2007...

Afin de mieux appréhender le niveau des taux d'imposition dans notre commune, voici un tableau de comparaison avec des communes voisines de notre bassin, on peut ainsi constater que la fiscalité à Chavigny reste largement en dessous de la moyenne de notre secteur.

Année	Chavigny		Chaligny		Maron		Messein		N.Maisons		Richardménil	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
<b>TH</b>	<b>11,16</b>	<b>11,38</b>	13,95	13,95	13,22	13,22	14,08	14,22	12,17	12,17	17,97	17,97
<b>TFB</b>	<b>11,85</b>	<b>12,08</b>	16,37	16,37	15,63	15,63	19,41	19,60	19,88	19,88	12,89	12,89
<b>TFnB</b>	<b>34,70</b>	<b>35,38</b>	63,19	63,19	30,62	30,62	57,93	58,51	26,13	26,13	30,40	30,40

*TH : Taxe d'Habitation    TFB : Taxe sur le Foncier Bâti    TFnB : Taxe sur le Foncier non Bâti*

A titre indicatif, voici les dernières moyennes nationales connues (2005) pour les communes de notre taille et à même type de fiscalité :

	TH	TFB	TFnB
2005	10,90	15,05	44,51

*Ces taux moyens nationaux ont augmenté en 2006 et 2007, mais ne sont pas encore disponibles officiellement auprès des services du ministère de l'Economie et des Finances...*

#### Quelques remarques sur le compte administratif 2006

Il s'agit des recettes et dépenses effectivement réalisées en 2006.

On peut y constater une baisse de l'excédent de fonctionnement et un déficit en investissement, ceci est dû au retard du versement d'une subvention de 83 000 euros de la part du Conseil Général, qui était notifiée en 2006, mais pas encore versée. A ceci s'ajoute une avance faite pour payer des études concernant la future salle socio éducative et culturelle, pour lesquelles les recettes n'ont pas été perçues (subventions en cours et réalisation de l'emprunt prévu seulement en 2007).

Les documents financiers évoqués ici (Compte administratif 2006 et Budget prévisionnel 2007) sont consultables en mairie.

Nous vous donnons rendez-vous à l'automne pour un numéro " spécial finances municipales "... Nous vous présenterons le fonctionnement des finances communales, des comparaisons plus fines et les prévisions d'évolutions budgétaires (étude perspectives-prospectives réalisée avec la Trésorerie Générale)

---

## La vie de la Commune

---

### Accueil des nouveaux habitants

**L'accueil des nouveaux chavinéennes et chavinéens s'est déroulé lors de la cérémonie** des vœux du maire et du conseil municipal, le 20 janvier 2007.

Le maire et les conseillers présents les ont chaleureusement accueillis ainsi que les différents représentants des associations, les artisans et commerçants, les enseignants et les membres du Comité des Sages et du Conseil Municipal d'Enfants.

Jean-Paul Vinchelin, maire de Neuves-Maisons, conseiller général du canton; Claude Grivel, maire de Messein, président de la Communauté de Communes de Moselle et Madon; Daniel Gasser, maire de Viterne avaient aussi répondu à l'invitation du maire.

Guy George évoqua les différents dossiers en cours : Plan Local d'Urbanisme, la Z.A.C. Haldat-Tram et les premières constructions de maisons, la Salle socio-éducative et culturelle, la création d'une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) sur le plateau de Brabois pour permettre l'implantation d'entreprises high tech.

Puis, il donna la parole aux représentants des associations (Foyer Rural, Association Sportive de Chavigny, le Comité des Fêtes, Accueil PériScolaire) qui présentèrent leurs activités et invitèrent les nouveaux habitants à les rejoindre. André Chevrier fit de même pour les activités du Comité des Sages. Lucile Mazoyer et Alice Collignon exposèrent les projets du conseil municipal d'enfants.

Pour finir, l'assemblée fut conviée à partager la galette des rois.

### Assemblée communale 2007

**Le Maire Guy George, entouré de l'équipe municipale**, avait convié les habitants de la commune à la 6<sup>ème</sup> assemblée communale, vendredi 16 mars. En remerciant les participants, il a rappelé que c'est une tradition depuis 2001. « *On se retrouve pour vous informer des réalisations et des projets de la municipalité* ». Il a indiqué que cette assemblée s'inscrivait dans « *la politique du lien social et du bien vivre ensemble* » de la municipalité.

Après cette introduction, il céda la parole à Hervé Tillard, adjoint aux finances et Jean-Claude Bresson pour un instantané sur les finances de la commune. Cette année, une grande partie de la réunion y fut consacrée.

Le diaporama sur les finances, ponctué d'explications orales, fut un moment très pédagogique et clair concernant le budget de la commune mais aussi sur le budget de la Communauté de Communes Moselle et Madon (CCMM).

Jean-Claude Bresson informa l'assemblée que le compte administratif 2006 était excédentaire de 88 000 euros. Il fit le constat que les impôts locaux à Chavigny étaient tout à fait raisonnables par rapport à la moyenne nationale ainsi que par rapport à certaines communes de la CCMM (Chaligny, Neuves-Maisons, Xeulilly, Messein, Maron...).



**Les nouveaux chavinéens présents aux vœux**

Il présenta un tableau retraçant le taux de la taxe d'habitation de la commune depuis 2002 (10,58% en 2002, 10,99 en 2003 et 2004, 11,26 en 2005 et 2006). Quant à la taxe du foncier bâti, elle apparaissait nettement en dessous des autres communes et du national (tous les chiffres présentés peuvent être consultés sur le site du ministère des finances et sur celui de Chavigny).

Concernant les recettes de la commune et plus particulièrement celles venant de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement : DGF), Hervé Tillard précisa que c'était le point noir pour la commune. En effet, l'Etat a figé en 1992 les éléments constitutifs de cette recette (longueur de voirie, enfants scolarisés...). Chavigny se retrouve ainsi avec un budget de fonctionnement faible. Pour améliorer les choses, il faudrait augmenter la longueur de la voirie ou le nombre d'enfants scolarisés (le doubler!) entre autres.

Différents éléments présentés (encours de la dette, investissements, capacité d'autofinancement) montrent que la situation financière de la commune est très bonne.



**Un public attentif aux explications des élus**

Puis, Hervé Tillard aborda les finances de la CCMM puisque chaque chavinéen est concerné, notamment par la taxe sur les ordures ménagères et le prix de l'eau. Le budget de la CCMM repose en partie sur la TPU (Taxe Professionnelle Unique) payée par les entreprises. Il indiqua que la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères était la plus faible des treize communautés de communes du département (5,92%). En effet, les habitants de la CCMM ne payent que 47% des dépenses de ce service sachant que le reste (53%) est pris en charge par le budget général de la CCMM. Il précisa qu'il n'y aurait pas d'augmentation en 2007.

Le prix de l'eau à Chavigny, comparé aux autres communes est un des plus bas : 0,8959 euros le m<sup>3</sup> HT (0,9839 HT en 2007). En 2007, une des taxes, la taxe pollution va augmenter de 85% en moyenne de façon unilatérale. Ainsi l'a décidé l'Agence de l'eau Rhin-Meuse ! (peut-être pour récupérer les 45 millions que le ministère de l'environnement avait " piqué " en 2004).

Ensuite, le Maire présenta les travaux de la commission urbanisme consacrés essentiellement au PLU (Plan Local d'Urbanisme). Il exposa les différentes étapes qui restaient avant l'adoption par le conseil municipal. Il indiqua qu'un bulletin spécial PLU sera distribué à l'ensemble de la population.

La ZAC Haldat-Tram change. Quelques constructions ont fait leur apparition. Actuellement 13 permis de construire sont acceptés. L'offre de logements locatifs va augmenter sur la commune avec les projets de Batigère (8 appartements et 16 pavillons) du T2 au T5.

Pour Stéphane Ouillon, adjoint aux travaux, 2007 sera une année particulière en matière de travaux. Certains se termineront comme ceux de la rue des Castors. D'autres débiteront comme la salle socio-éducative et culturelle, la deuxième tranche des toilettes des écoles ainsi qu'une zone piétonne pour l'accès aux écoles en toute sécurité. Tous ces projets ont fait l'objet d'une présentation animée par diaporama.

Hervé Tillard est revenu sur l'avenir du groupe scolaire le Châtel en rappelant que la mobilisation pour le maintien des 2 classes supprimées par l'inspecteur d'académie continuait. Il manque très peu d'enfants pour les conserver. La suppression des 2 classes entraînerait une dégradation des conditions d'accueil et d'enseignement pour les enfants et les enseignants (cours doubles voire triples). Elle est illogique au regard des familles nouvelles qui vont arriver prochainement dans le village et des efforts de la commune pour améliorer les conditions d'accueil des enfants (annexe école maternelle et future cantine dans la salle socio-éducative et culturelle).

Christian Leheux, adjoint à la Vie Sociale et Solidarité a rendu compte du travail de sa commission. 2006 fut une année riche en événements menés pour la plupart par l'animateur communal Matthieu Fren: les CLSH du Foyer Rural, le stage Graff dans le cadre du festival des 3 singes, la salle des ados, la manifestation Sportez-vous bien, la mise en place du Conseil Municipal d'Enfants et du Conseil des Sages. Une nouvelle animatrice a été recrutée en début d'année par les Foyers Ruraux et mise à disposition de la commune, à la suite du départ de Matthieu (convention avec les Foyers Ruraux)

François Nedey, adjoint à l'animation de la démocratie participative a abordé le contrat " Temps Libre " pour la jeunesse qui après négociation avec la CAF tout au long de l'année 2007 se transformera en contrat " Enfance-Jeunesse ". Il a précisé qu'à chaque étape, il sera demandé l'avis de la population et celui des associations.

En évoquant le site internet de la commune qui connaît un certain succès, il a tenu à remercier Olivier Morel qui fut d'une grande aide dans son élaboration.

Il informa l'assemblée du projet d'événement culturel de la CCMM qui a comme thème " la mémoire du travail ". Chavigny y participera par l'histoire de la construction des Castors qui fut un exemple de solidarité et d'aide mutuelle.

Tous ces éléments (école, jeunesse, sages, démocratie) sont l'illustration d'une politique de développement du lien social et inter-générationnel.

Guy George, en l'absence de Mario Villa, adjoint au Cadre de Vie a mis l'accent sur le fleurissement de la commune et l'entretien des espaces verts ainsi que sur le salage en hiver, actions fort appréciées par la population.

Après un débat avec la salle, le Maire invita les personnes présentes à un pot de l'amitié.

## Commémoration du 08 mai 1945

**La municipalité, les anciens combattants et pour la première fois les membres du Conseil Municipal d'Enfants (C.M.E.)** ont commémoré le 62ème anniversaire du 08 mai 1945. Le maire, Guy George présidait la cérémonie.



**Aline et Jérôme**



**Lucile, Léo et M. Thiébaux**

Les enfants du C.M.E. étaient à l'honneur. Aline Pano-Beaumier, maire du C.M.E. et Jérôme Leroy, autre élu ont déposé la gerbe offerte par la municipalité, devant le monument aux morts.

Deux autres élus du C.M.E., Lucile Mazoyer et Léo Simard accompagnés de Jean-Pierre Thiébaux, président de l'A.M.C., ont déposé la gerbe offerte par les anciens combattants.

Le maire a lu la lettre du ministre des anciens combattants, Hamlaoui Mekachera, rendant hommage à toutes les victimes de la deuxième guerre mondiale, du nazisme. Il a rappelé que nous vivons en paix depuis plus de 60 ans.

Il a ensuite donné la parole aux conseillers du Conseil Municipal d'Enfants. A tour de rôle, chacun a lu trois quarts du poème écrit par Paul Eluard en 1942 "Liberté".

Deux chavinéens étaient à l'honneur cette année. Flavien Abénaqui a été félicité par le maire pour sa distinction dans l'Ordre National du Mérite au titre des personnels militaires n'appartenant pas à l'armée active (médaille qui lui sera remise officiellement le 20 juin à la base d'Ochey par le colonel de Longvilliers). Marcel Barbier, quant à lui, a reçu des mains de Jean-Pierre Thiébaux la médaille de la reconnaissance de la Nation.

L'harmonie municipale de Chaligny a ponctué la cérémonie en jouant la Marseillaise et quelques oeuvres du répertoire militaire. Un vin d'honneur a rassemblé tous les participants à la mairie.

La présence des enfants et leur souhait de participer à la cérémonie ont été fort appréciés des adultes présents.



**Marcel Barbier**



**Flavien Abénaqui**

Marcel Barbier, né à Chavigny le 08 septembre 1924, s'est engagé volontaire en 1942 dans les Forces Françaises Libres (F.F.L.). Il a rejoint Toulon, pour s'embarquer vers la Tunisie. Il a participé aux campagnes de Tunisie, de Libye et d'Italie avec en particulier la difficile bataille de Monte Cassino. Enfin, il a prit part à la libération de la France. La médaille qu'il a reçue est la reconnaissance de son engagement pour la défense de la liberté.

## Les Gens des Castors

En 2005, la Communauté de Communes Moselle et Madon organisait "Les Gens d'ici...", un évènement culturel basé sur la vie dans le territoire avec la participation des habitants, des associations locales, des écoles.

En 2007, elle engage un nouveau projet culturel autour de la mémoire du travail. Déjà des projets s'élaborent tels que « Les Gens du Fer » autour de l'usine sidérurgique de Neuves-Maisons, « Les Gens du Fil » autour de la filature de Chaligny.

La commune de Chavigny a décidé de s'associer à cet évènement culturel autour de « Les Gens des Castors ».

Notre commune a connu dans les années cinquante, un mouvement coopératif, avec un esprit de solidarité, d'entraide autour de la construction de logements à une période où il était difficile de se loger. Ce mouvement baptisé « les Castors » a connu un franc succès en France et au-delà.

Témoigner, garder une trace de cette histoire humaine, permettra aux chavinéennes et chavinéens anciens et jeunes de connaître cet épisode de l'histoire du village.

René Denille (conseiller municipal) a donc sollicité tous ceux qui habitent les Castors pour qu'ils apportent leur témoignage soit par la parole, soit par des documents, des photos...et pour qu'ils participent à un projet qui raconterait l'histoire de la construction des Castors.



**"Les Gens des Castors" en réunion**



**Les premières maisons des Castors en construction**

Plusieurs habitants des Castors (Emilie Renard, André et Jeanne Joubert, Bernard et Noëlle Burgel, Paul Belot, Raphaël Corazzi, Gilbert Lurot, Pierre Mourot, Edgar Toret, René Pires, Nadine Pernollet, Evelyne Fontaine) ont déjà participé à deux réunions en apportant des photos d'époque et surtout des témoignages sur la construction des 3 tranches ( *la 1<sup>ère</sup> de 1952 à 1955, la 2<sup>ème</sup> de 1957 à 1962, la 3<sup>ème</sup> de 1964 à 1970*) et les conditions de vie (« *On faisait nos 8H00 de travail puis après nos 8H00 de construction ; les heures de travail étaient décomptées pour le prix de la maison ; au début, le terrassement et les fondations se faisaient à la main* »)

Le comité des Sages (Yvette Carabel, Fabienne Pannequin, Claude Gerner, Jean-Claude Bonnefont) participe aussi à ce travail de mémoire.

Déjà une multitude de propositions (exposition, film, conférences, livre) a été débattue.

Le groupe est à la recherche de documents (photos, films, plans ou autres) et fait appel à témoignages. Vous pouvez vous adresser à Claude Gerner au 03 83 47 11 51 ou à René Denille au 03 83 47 40 89.

On attend la suite avec impatience.

## « Le Chemin des Traces »: de la mine à l'usine, des mineurs aux sidérurgistes

Le 13 avril, la commune représentée par le maire Guy George et la Communauté de Communes Moselle et Madon (CCMM) représentée par Hélène Attenont-Valentin, agent de développement touristique, accueillait en mairie, une quinzaine de chavinéens pour une présentation du projet « le Chemin des Traces ».

Depuis, plusieurs mois un comité de pilotage regroupant la CCMM, les communes de Chavigny, Chaligny et Neuves-Maisons, des anciens mineurs et sidérurgistes et le groupe des sentiers de randonnées a travaillé sur ce projet touristique et historique sur la mine et l'usine sidérurgique.

" Le Chemin des Traces ", c'est quoi ?

Les Traces, ce sont celles de l'activité de l'homme autour du fer : de l'extraction du minerai et du calcaire à la transformation dans les hauts fourneaux. Ce sont aussi les traces de la vie sociale des hommes et des femmes du bassin unis par leur travail et leur quotidien...

Le Chemin, c'est celui qui jalonne le parcours du minerai de la mine à l'usine...

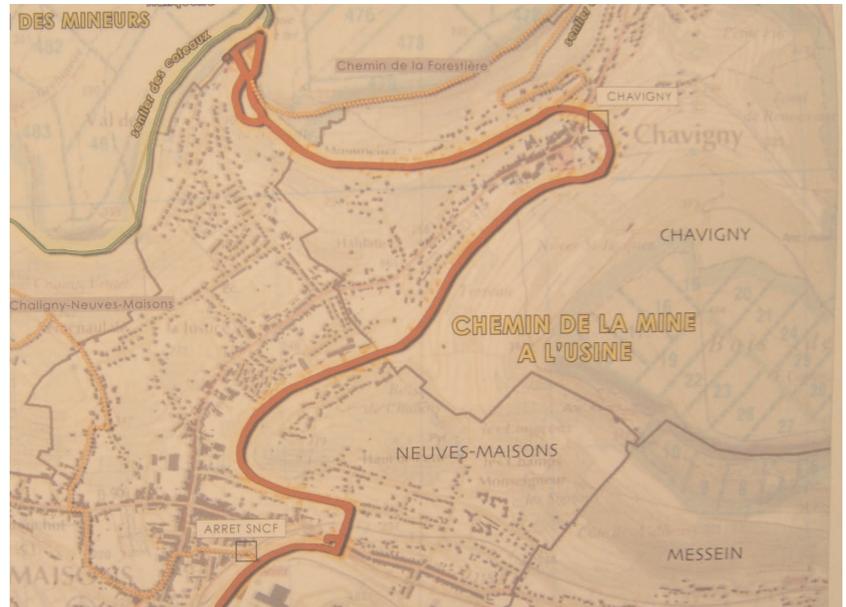
Hélène Attenont détailla à l'aide d'un diaporama les différents sentiers et leurs aménagements.

" Le Chemin des Traces " regroupe deux sentiers.

L'un dénommé "Le Chemin de la mine à l'usine" relie la mine du Val de Fer à l'usine sidérurgique en traversant les communes de Chaligny, Chavigny et Neuves-Maisons. Il fait 6 km. Il passe par le chemin du Coucou (ancienne voie ferrée), situé en majeure partie sur notre commune.

C'est aussi le parcours qu'empruntait le "Coucou" tortillard qui amenait le minerai dans des wagonnets à l'usine sidérurgique.

L'autre appelé "Le chemin des mineurs " est une boucle qui part de la mine du Val de Fer en allant vers la Nanquette et vers le Val fleurion en passant par Chaligny. Il fait 8 km. C'est le chemin qu'empruntaient les mineurs et ouvriers pour aller travailler.



*La partie du chemin sur le territoire de Chavigny*

La vocation pédagogique du projet se retrouve dans les panneaux qui seront installés tout au long des deux parcours : sur le minerai et la géologie, l'histoire de la mine et de la sidérurgie, les mineurs, les sidérurgistes, l'usine, les femmes, les luttes...

A certains endroits, des plates-formes seront installées afin que les visiteurs puissent admirer le paysage (par exemple : la vallée de Neuves-Maisons, les coteaux de Chavigny).

De belles randonnées en perspective.

---

## Jeunesse

---

### Les après-midi récréatifs de Février

**Les après-midi récréatifs de la semaine du 12 au 16 février 2007**, organisés par le Foyer Rural ont transporté les enfants de Chavigny dans « la magie des arts », du savoir-faire culinaire vers les secrets de l'habileté des numéros de cirque en passant par la création d'objets en terre. Mais ce n'est pas tout, les enfants ont aussi participé à l'élaboration d'un spectacle de marionnettes et à l'organisation d'une rencontre intercommunale à Maizières.

Même si les « anim'actions » de ces vacances se sont déroulées uniquement les après-midi entre 14h00 et 17h00, les 23 enfants qui ont pris part tout au long de la semaine à ces activités ne se sont pas ennuyés une seconde. Marilynne Chapelle lors de son intervention du lundi sur la confection des marionnettes, a encadré une quinzaine d'enfants qu'elle a guidés pour qu'ils puissent s'exprimer sans crainte grâce à ces « animaux articulés ». Il y avait au programme l'histoire du cheval magique et la rencontre de deux vaches.

Le lendemain était mise à l'honneur la princesse Zobéida, conte gourmand, qui raconte l'histoire miraculeuse de la guérison de la fille d'un sultan. Auparavant, les enfants, aidés de Nassima Capitolin et Nicole Poje, ont réalisé deux beaux gâteaux au chocolat qu'ils ont dévorés au goûter. Mercredi, Dominique Flayeux, spécialisée en poterie, a accompagné quinze enfants dans la fabrication d'animaux en argile. Puis, toute la journée de jeudi fut consacrée à une rencontre inter-centres à Maizières où, durant la

matinée, les enfants ont participé à des activités sportives, intellectuelles et magiques comme lors d'un " memory illustrations " ou d'un relais étonnant.

L'après-midi fut entièrement consacrée à un spectacle de magie donné par la troupe théâtrale : " Jean Denis et sa Partenaire ". Plusieurs enfants ont contribué activement à la représentation en montrant au public des tours de magie.

Enfin, pour terminer la semaine, Alexandra Valle, intervenante de l'association ADEPS 54 spécialisée dans les arts du cirque, a montré à environ 18 enfants, comment faire tourner un disque à l'aide d'une tige en bois! Mais aussi comment pratiquer le jonglage!



*Les enfants se préparent pour le spectacle de magie*

## **«Anima-fouille» au CLSH d'Avril**

**La semaine de février sur la « magie des arts » a ouvert les portes à l'« Anima- fouille » d'avril.** « Anima » pour : animation et animaux. En effet, le thème de cette semaine ludique était : « nos amies les bêtes ».

Une douzaine d'enfants était inscrit. Ils étaient encadrés par cinq professionnels : deux animatrices spécialisées, déjà présentes en février, Marilyne Chapelle, experte dans la représentation de marionnettes et Dominique Flayeux, spécialiste du modelage de l'argile; deux animatrices titulaires du BAFA, Aline Munier et Clarisse Fournier et Nicole Poje, directrice du C.L.S.H. organisé par le Foyer Rural de Chavigny.



De la chasse aux œufs à l'exposition d'animaux en argile, en passant par le spectacle des animaux, sans oublier la visite de la « ferme forestière » du parc de loisirs de la forêt de Haye, les enfants ont vécu une semaine exceptionnellement enrichissante.

L'un des moments forts de la semaine fut la « chasse au trésor » qui s'est déroulée au cœur du parc de la forêt de Haye; des « animaux » comme la vache, le cochon, le coq, le mouton étaient cachés dans les feuillages et les enfants devaient les retrouver grâce à leur cri. Et devinez lequel était le plus difficile à découvrir ?

*La troupe du spectacle d'ombres*

Après les avoir tous trouvés, les enfants ont dû déchiffrer une énigme pour découvrir la cachette du coffre qui contenait plein d'œufs en chocolat!

Ensuite, le même jour, nos chérubins ont visité la ferme forestière «Neomys » où ils ont pu caresser de vrais lapins et chevreaux.

Ils ont appris énormément de la nature qui leur a confié que : « Les arbres t'apprendront ce que tu ne pourrais pas entendre de la bouche des maîtres! »

Le dernier jour, les parents ont pu admirer la ferme conçue par leurs enfants. S'y côtoyaient des poules, des poussins, des oies et même un cochon que les enfants ont confectionnés durant cette période de vacances scolaires. Mais aussi, ils ont pu voir le spectacle du théâtre d'ombres organisé par les enfants, sur les « animaux de la ferme » qui mettait en scène leurs aventures. On découvre petit à petit que la ferme s'agrandit et prospère grâce au dur labeur des métayers et s'enrichit des particularités de chaque animal. Ainsi, des chevaux, des vaches, des moutons, des coqs, des poules, des lapins et des cochons se fréquentent et s'aident pour pouvoir vivre tous ensemble de façon harmonieuse.

---

# Travaux

---

## Salle socio-éducative et culturelle

Dès 2003, la municipalité a engagé une réflexion sur les possibilités de construction ou d'aménagement d'un espace culturel sur notre commune.

En concertation avec toutes les associations intervenant sur notre commune, un cahier des charges et des besoins a été défini, et après une vérification financière de faisabilité de l'opération, il a été décidé de construire un bâtiment qui puisse permettre aux associations et aux nombreuses activités sportives ou culturelles de notre commune, de bénéficier d'une structure répondant à leurs demandes.



### ***Insertion de la salle socio-culturelle et éducative sur la place communale (après le terrain de football actuel)***

Aujourd'hui et avec l'aide des différents partenaires comme la CAF, la DDE, le CG, la Région, les parlementaires et élus, la construction de la salle Socio-éducative et culturelle de la commune de Chavigny, est sur le point de démarrer.

Ce sera plus de 700 m<sup>2</sup> qui seront utilisables par la douzaine d'associations de la commune, avec plus de 20 activités différentes qui pourront s'y dérouler.

Entre autres : judo, gymnastique, yoga, théâtre, CLSH, accueil périscolaire, cantine scolaire, assemblée communale, manifestation culturelle, etc..

C'est l'architecte GIACCOMAZI et le bureau d'études TRIGO qui sont chargés du dossier, en coordination avec plusieurs bureaux de contrôle comme NORISKO pour les techniques et la sécurité ou VENATECH pour l'acoustique.

Le permis de construire est déposé, et la validation du PLU fin avril 2007 ( plan local d'urbanisme), anciennement le POS ,doit nous permettre son obtention dans quelques semaines.

En parallèle le dossier de consultation des entreprises a fait l'objet d'une publicité. Les travaux de construction du bâtiment et de son accès pourront débuter en septembre ou octobre.

## Aménagement Rue des Prés

**Le 21 mars 2007 la municipalité a invité les riverains de la rue des Prés** à une réunion d'information et de présentation concernant l'aménagement de leur rue.

En effet, les nombreuses maisons construites depuis 2005 dans cette rue, ont entraîné une augmentation significative de la circulation automobile et piétonne, qui du fait de l'état de la chaussée et de ses équipements existants, ne se font pas en toute sécurité.

La municipalité, après concertation avec les riverains, a donc décidé de lancer une étude sur l'aménagement de la rue des Prés, et c'est le bureau d'étude SEBA Aménagement qui a été chargé du dossier.



**Les riverains devant le plan d'aménagement de la rue des Prés**

Lors de cette réunion, la municipalité a donc pu présenter aux riverains venus en nombre, l'esquisse du bureau d'étude. Une voirie de circulation automobile de 5.50 mètres de largeur qui sera ralentie par des rétrécissements ou chicanes. A cet endroit seul le passage d'un véhicule et d'un cycle sera permis. La chaussée sera bordée d'un trottoir sur toute sa longueur. Les différents réseaux aériens seront enterrés et la conduite d'eau potable ainsi que la sécurité incendie, renforcées.

Cette présentation d'esquisse a suscité de nombreuses questions et remarques et notamment sur les implantations des chicanes. Celles-ci

devront être revues au cours des différentes phases de l'étude.

Dans l'immédiat la commune procède à l'acquisition des bandes de terrain situées à l'intérieur du plan d'alignement existant, et à la parcelle permettant la construction d'une aire de retournement en extrémité de la rue.

### **La zone Haldat-Tram**

**La commercialisation des parcelles est bien partie.** Voici, l'état des ventes : 5 parcelles vendues; 11 compromis signés; 22 compromis en cours de signature; 8 parcelles restantes à attribuer.

Voici le point sur les Permis : 8 permis particuliers accordés; 7 permis groupés accordés; 7 permis particuliers déposés; 9 permis groupés déposés (Batigère).

Précision sur le changement d'emplacement des 9 maisons Batigère sur la parcelle 42: le premier projet a été abandonné suite à une nouvelle réglementation relative à la loi sur le handicap. Toutes les maisons doivent être accessibles aux handicapés, ce qui n'était pas le cas dans le 1<sup>er</sup> projet, parcelle 24.

Un nouveau projet a vu le jour en accord avec la Solorem, Batigère et la Commune. Ce projet concerne les 3 parcelles 43.44.45. avec la construction de 9 maisons en bande, type F4 et F5 qui répond aux normes actuelles.

### **Projet 15 rue de Neuves-Maisons**



**Insertion du projet dans le paysage**

Un permis a été déposé par Batigère au 15, rue de Neuves Maisons.

Ce projet comporte la construction de 10 appartements T2, T3, avec, au rez de chaussée, 4 appartements aménagés pour des personnes à mobilité réduite ou handicapées.

Ces appartements seront mis en location dans un peu plus d'un an.

---

# Du côté des Associations

---

## Le Comité des Fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes de Chavigny s'est déroulée le 25 janvier 2007.

Le président Jean-Denis Vairelles a présenté le rapport moral aux adhérents présents. Il a fait le bilan des manifestations et concerts organisés tout au long de l'année 2006. L'année 2006 a marqué la volonté du comité des fêtes d'ancrer la culture dans la programmation de ses manifestations.

Deux concerts furent proposés. L'un de musique classique avec le duo Lévy-Benattar qui nous a fait voyager de la musique baroque à la musique contemporaine, l'autre de chant choral avec le Chœur de Nancy Ducale ont réjoui les amateurs. Les contes de Frambois ont réveillé la mémoire des anciens et éveillé la curiosité des plus jeunes.

Les manifestations traditionnelles (fête de la musique et feux de la St Jean, fête du 14 juillet) attirent toujours autant de monde et restent très populaires grâce à la qualité des spectacles des groupes Big Bang, Electrogène, des danseuses africaines, Vendredi 13 et de l'embrasement de la galère romaine et des feux d'artifices).

Le traditionnel vide greniers (avec l'aide du Foyer Rural) a connu l'affluence malgré un nombre d'exposants en légère réduction et une météo changeante. Cette année, différentes animations autour du maréchal ferrant et de sa forge ont fait découvrir à tous les visiteurs intéressés, un métier ancien, toujours d'actualité.

Pour la St Nicolas, le spectacle de marionnettes de la compagnie Mercy, offert par la municipalité, a captivé toute l'assemblée. St Nicolas, arrivé après le goûter offert par le comité, a ravi les enfants et les plus grands. Son compère le père Fouettard n'a pas rassuré les enfants.



Le président du comité a remercié le Foyer Rural, l'équipe paroissiale de Chavigny ainsi que la municipalité pour l'aide apportée.

Puis Daniel Delolme, trésorier de l'association a présenté un bilan financier équilibré et positif. Les deux rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité.

L'ensemble de l'équipe a été reconduit : président : Jean-Denis Vairelles, président adjoint : Olivier Attenont, trésorier : Daniel Delolme, trésorière adjointe : Sylvie Leheux, secrétaire : Maryvonne Perraud, secrétaire adjoint : René Denille.

Les prochaines manifestations du comité: 23 juin: Fête de la Musique et Feux de la St Jean; 13 juillet: Fête Nationale; 4 décembre: St Nicolas. Quatre manifestations culturelles sont prévues.

Le président rappelle que tous ceux qui veulent adhérer et participer au comité des fêtes sont les bienvenus.

## Comité St Blaise

**Le comité St Blaise a fêté le 4 février le patron de la paroisse de Chavigny** : St Blaise. Autrefois, les chavinéens organisaient, autour de cette célébration, la fête patronale. Aujourd'hui, après une messe le matin, un concert se déroule l'après-midi.

Selon la tradition, une famille de Chavigny héberge pendant une année la statue du saint. Chaque année, elle change d'hôte lors d'une cérémonie à l'église. Pour 2007, Michel Thouvenin a confié la statue, au nom du comité, à la famille Cossinou.

Le concert offert aux chavinéens s'est déroulé à la salle du Pressoir, mise à disposition par le foyer rural, à la suite d'une panne de la chaudière de l'église (son remplacement est prévu au budget 2007).

En première partie, la chorale du Val-de-Fer a interprété huit chants profanes et religieux devant un nombreux public. Puis, la chorale « A Cœur Joie » La Cantalud' de Ludres invitée pour l'occasion commença son programme « Un tour du monde en chansons » par des chants populaires de Dalmatie (aubade du bien-aimé à sa belle), de Pologne, de Catalogne, et de la

renaissance italienne (la canzon della gallina). Ensuite, les quarante choristes entonnèrent trois chants populaires. Le 1<sup>er</sup> parlait l'un de la fragilité de la vie (sur le fil), le 2<sup>nd</sup> du bonheur de rester chez soi (la plume) et le 3<sup>ème</sup> de l'amitié (une ballade nord-irlandaise).

Lollipop (un standard américain des années 50) et deux negro spirituals (Give me Jesus et Husch) enthousiasmèrent à leur tour le public.

Les deux chorales se réunirent pour le final pour interpréter "Tebe poem" un chant de la liturgie orthodoxe slave.



**La chorale "La Cantalud" de Ludres**

## **Foyer Rural**

### **Anniversaire : le Foyer Rural fête ses 30 ans**

Après l'assemblée générale de janvier où Benoît Nodari présenta une situation en demi-teinte : des sections progressent telles que *la gymnastique adultes, les randonneurs, le badminton*, d'autres sont à la recherche d'un second souffle telles que *le judo, le yoga, le groupe de musique « le p'tit gris »*, le Foyer Rural rebondit.

30 ans, ça se fête !

Et pour cet anniversaire, il organise des repas de quartier pour aller au devant des habitants et échanger avec eux. Sur le thème « Et si vous rencontriez vos voisins ? Et si vous nous rencontriez ? ». Le Foyer souhaite que les chavinéens et chavinéennes viennent à ces repas s'asseoir à une même table pour se connaître et passer un bon moment avec convivialité

Déjà, deux repas de quartier se sont déroulés récemment (le 22 avril au city stade pour les habitants du centre village et le 13 mai aux Castors).



**Un repas en toute convivialité**

Les prochains auront lieu : le 10 juin au Haldat pour les habitants du bas du village et le 1<sup>er</sup> juillet aux Saules pour les habitants du haut du village

Et comme il est écrit dans le bloc-notes : "rien n'empêche de changer de quartier pour l'occasion".

Tout est mis à disposition des participants (barbecue, tables, bancs, chapiteau) pour partager le repas que chacun devra amener. L'apéritif, le café et les friandises sont offerts par le Foyer.

Les festivités se termineront par un banquet de village, le 9 septembre 2007.

Des rendez-vous festifs à ne pas manquer.

## **Association Périscolaire (A.P.S.)- Ecoles**

**Les enfants des écoles ont fêté Carnaval le 10 mars dernier.** Tous se sont préparés au sein du groupe scolaire en revêtant leurs beaux costumes aidés par les institutrices et les ASEM.

Les parents de l'Association Périscolaire (A.P.S.) ont ensuite placé les enfants pour le défilé. En tête, «Georgette», Madame Carnaval (cette année, elle remplace Monsieur) suivie par les enfants de l'école élémentaire et de la grande section de la maternelle.

La sécurité du cortège était assurée par les parents d'élèves, l'A.P.S. et des membres du comité des fêtes.

«Georgette» donna le signal du départ et le cortège démarra en direction de la place communale.

Le défilé dans les rues de Chavigny fut éblouissant. Cette année, ce sont les princesses qui étaient en nombre avec leurs princes

Charmants. On pouvait aussi apercevoir des pirates, des Batman, des cow-boys, des indiennes...

Arrivés sur la place, tous se réunirent autour de «Georgette». Comme le veut la tradition, Madame Carnaval devait partir en fumée. Elle brûla rapidement.

Après le défilé, revenus aux écoles, les élèves accompagnés de leurs institutrices, ont chanté devant leurs parents.

La fête s'est terminée par la dégustation des beignets de carnaval.



*Les enfants chantant devant leurs parents*

---

## **Environnement**

---

### **Journée environnement**

**La Journée environnement 2007 aura lieu le samedi 9 juin** de 9h00 à 12h00, avec la participation des membres du Conseil Municipal d' Enfants et leurs camarades, des chasseurs de l'ACCA et des habitants que nous souhaitons le plus nombreux possible. Les élus participeront aussi. Le rendez-vous est fixé à la Mairie.

Un barbecue sera offert sous le chapiteau à la suite des travaux de nettoyage.

### **Bruit**

**L'Arrêté Préfectoral du 15/07/91** précise que les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables : de 8 H 00 à 20 H 00,

les samedis : de 9 H 00 à 12 H 00 et de 15 H 00 à 19 H 00,

les dimanches et jours fériés : de 10 H 00 à 12 H 00.

---

## **Santé**

### **Canicule**

**Les situations climatiques extrêmes ou les situations exceptionnelles** comme la canicule ont des conséquences pour l'ensemble de la population et en particulier pour les personnes âgées (isolées, ayant des problèmes de santé ou dépendantes), les personnes handicapées, les enfants en bas âge. Ces personnes sont les plus exposées et donc les plus vulnérables.

Des mesures de prévention sont à prendre afin de vivre un été agréable et sans trop de difficultés.

Il est recommandé entre autre:

- d'éviter que la chaleur pénètre dans son logement en fermant les volets, les fenêtres
- d'aérer dès qu'il fait frais
- de porter des vêtements légers, d'éviter tout effort physique
- de prendre conseil auprès de son médecin si je prends des médicaments
- de prévenir mes voisins si je suis seul(e) une partie de l'été

- de se rafraîchir régulièrement le visage, les bras...
- de boire par petites quantités tout au long de la journée (au moins 1,5 litre d'eau)

Une plaquette sur ces recommandations et les dangers de la canicule sur la santé sera bientôt disponible en mairie, en pharmacie.

Les mairies doivent recenser l'ensemble des personnes âgées de plus de 65 ans qui pourraient se trouver en situation de danger en cas de canicule.

Les personnes âgées concernées peuvent se faire connaître auprès des services de la mairie, si elles le souhaitent, pour les informer, les aider ou les soutenir.

De même, chacun d'entre nous (parents, amis, voisins...) peut aider ou signaler toute personne fragilisée qui pourrait l'être davantage par les effets de la canicule.

L'esprit de solidarité entre voisins et entre concitoyens permet de rompre l'isolement et évite de vivre des situations difficiles.

---

## Sportez-vous bien et Journée des Associations

---

### Sportez-vous bien le 23 juin à Chavigny

#### **Tournoi multisports (handball, volleyball, football, basketball)**

La première édition s'était déroulée en 2006 sous forme d'un tournoi de football, permettant la rencontre des générations à travers des jeux sportifs. Cette année, la communauté de communes Moselle et Madon, en partenariat avec la commune de Chavigny, a souhaité proposer 3 autres disciplines sportives telles que le handball, le volleyball, le basket ball.

Le Foyer Rural de Chavigny, l'ALNM Handball Neuves-Maisons et le Neuves-Maisons Basket Club ont rejoint l'ASC Chavigny dans l'organisation pour animer une partie du tournoi, dans leurs disciplines respectives.

Ce tournoi est ouvert à tous à partir de 10 ans. Les participants s'inscrivent au maximum par 2, de préférence à l'avance à l'aide des bulletins disponibles dans les mairies et au point-i Moselle et Madon.

Le 23 juin, les participants seront répartis dans des équipes homogènes et mixtes pour favoriser la rencontre. 12 équipes de 6 (+ 3 remplaçants au maximum) s'affronteront au sein de 4 poules. Chaque équipe aura à jouer 2 matches dans chacune des 4 disciplines sportives proposées, soit 8 matches de 8 minutes par équipe.

Des collations et rafraîchissements seront offerts aux participants, ainsi qu'un pot de l'amitié au moment des résultats.

Les horaires (le tournoi étant minuté, les horaires devront être impérativement respectés) :

De 13h30 à 14h15 : accueil des participants et inscriptions sur place

De 14h15 à 14h45 : composition des équipes, explications du tournoi

15h00 : début du tournoi

18h00 : résultats et pot de l'amitié

### Journée des Associations

**Le même jour (23 juin) se déroulera la journée des associations.**

Vers 11h00, se déroulera la kermesse des écoles en lien avec l'A.P.S. (Accueil Périscolaire). A 17h30, la municipalité avec le Comité des Sages inaugurera les aires de pétanque. Chaque amateur de pétanque pourra s'inscrire au tournoi qui débutera après.

A partir de 19h00, le Comité des Fêtes poursuivra la manifestation par sa traditionnelle fête de la Musique et Feux de la St Jean.



---

## Conseil Municipal d'Enfants

---

Le conseil municipal d'enfants (CME) poursuit ses travaux, il a reçu un appui de la municipalité pour ses activités, à hauteur de 1000 euros (photocopies en particulier).

Les réunions se tiennent les vendredis à 17h compte tenu des emplois du temps des enfants. Les invitations élaborées avec la mairesse junior (Aline Pano) sont remises quelques jours à l'avance pour les réunions de commissions et les plénières. Elles sont signées par les parents et les animateurs.

Le CME a décidé de mettre en place quatre commissions (fêtes, loisirs, environnement/sécurité, information) autour d'un rapporteur. Elles rendent compte de leur réflexion lors des séances plénières qui ont lieu tous les deux mois.

Quels sont les projets ?

Les décorations de Noël 2007 seront choisies par un groupe d'enfants à partir d'un budget municipal spécifique à l'automne. Une fête de fin d'année est prévue entre Noël et nouvel an. L'installation de la table de ping pong se fera sur la place communale, au-dessus du tunnel, (emplacement choisi par les enfants) dès que de petits travaux de préparation du terrain auront eu lieu.



Le CME participera à la journée environnement du 09 juin 2007. Les enfants auront la charge de nettoyer un sentier. Une affiche « propreté » est en préparation.

Une information sur les travaux du CME est diffusée régulièrement aux électeurs, mais aussi aux CE2 qui viennent d'en faire la demande. Un petit journal est envisagé à destination de tous les Chavinéens.

Des demandes sont formulées (aire de jeux pour les 8/13 ans, nouvelles poubelles et boîte à lettres), elles sont étudiées avec le conseil « adulte », qui a par ailleurs chiffré une demande d'amélioration des trottoirs côté pair entre l'« étranglement » et le carrefour de la Presle, sans pouvoir la budgéter cette année (75 000 euros). Certaines ont déjà vu une concrétisation (réparation de bouches avaloirs). Un groupe d'enfants a participé activement à sa demande aux cérémonies du 8 mai (dépôt de gerbes, lecture du poème de Paul Eluard : « j'écris ton nom, liberté »).

Saluons le dynamisme de ces enfants, leur bon esprit. Le civisme et la citoyenneté ont tout à y gagner.

---

## Comité des Sages

---

**Deux réunions du Comité depuis le dernier bulletin.**

André Chevrier et Marie Claude Munier ont décidé de quitter le comité pour raisons personnelles. Tous les Sages ont tenu à les remercier pour leur engagement et le travail accompli. Suite à leur départ, un collectif d'animation s'est mis en place.

Concernant le budget du comité, la municipalité appuie financièrement les projets du comité, en ayant voté une somme de 1135 euros dont 500 euros pour l'atelier « histoire » pour un projet d'exposition sur l'histoire de Chavigny. Des subventions devront entre autres être sollicitées auprès du Fonds d'Initiatives Culturelles ou du Fonds d'Initiatives Citoyennes de la CCMM.

Les ateliers ont poursuivi leur activité :

Vers l'enfant (contes) : un groupe de quatre sages composé de Fabienne, Colette, Marie-Claude et André ont raconté 13 histoires aux enfants à l'Accueil Périscolaire.

Histoire de Chavigny: le groupe est toujours à la recherche de documents et photos relatifs aux anciens de Chavigny, à la vie quotidienne au village il y a 50 ans et plus.

SOS démarches : la rencontre avec de nombreux organismes et la collecte d'une documentation ont abouti à la mise en place d'un dispositif d'aide à l'orientation par un simple appel téléphonique auprès d'un membre de cet atelier. Celui-ci pourra vous guider dans des domaines tels que la vie quotidienne (bruits, hygiène de vie, nutrition...), la santé (de l'enfance à la vieillesse), le mal-être, les personnes âgées, le handicap, l'environnement, la précarité... (Jeanne Joubert 03 83 47 16 88 et Monique Jeanson 03 83 47 34 05 de 14h00 à 19h00)

Petits travaux : atelier déjà évoqué dans une précédente édition. Quelques interventions ont eu lieu. Il s'agit d'aides ne risquant pas de faire concurrence à des entreprises.

Pétanque : la municipalité et le comité inaugureront les terrains le samedi 23 juin : voir article spécial sur cette journée.

L'atelier « portage de livres » cherche à se rendre utile à des personnes ayant des difficultés de déplacement pour retirer des livres en bibliothèque intercommunale et les leur apporter, et signale l'existence de livres écrits en gros caractères destinés à un public ayant ce besoin (catalogue auprès de Yvette Carabel (03 83 47 51 43) ou Jean Claude Bresson (03 83 47 15 72).

Les sages étaient représentés aux cérémonies du 8 mai.

---

## Chronique Historique

---

### Histoire de Chavigny (3).

#### **Un siècle de reconstruction (1660-1750).**

Après les malheurs de la Guerre de Trente Ans, la population ne se reconstitue que très lentement. La Communauté des habitants de Chavigny n'est encore composée, lors de la *Déclaration de 1708*, que d'une vingtaine de familles, ce qui correspond sans doute à cette époque à une centaine de personnes.

Parmi ces habitants, un tiers sont des "laboureurs". Cette dénomination indique qu'ils disposent au moins d'une charrue, de chevaux et d'un peu de bétail. Quand ils possèdent de la terre, ils ne sont propriétaires que d'une partie des terres qu'ils exploitent; le reste appartient au seigneur de la "Tour Saint-Blaise" ou à quelques propriétaires nobles ou bourgeois résidant à Nancy. Certains de ces laboureurs sont originaires du village, d'autres non: ils sont issus des villages voisins, avec lesquels ils ont conservé d'étroites relations familiales. Ils profitent de leurs attelages pour se faire à l'occasion "voituriers" et transporter le bois de la forêt.

La majorité des habitants sont "vignerons" et souvent en même temps "artisans". Ce ne sont pas, sauf peut-être à la fin de cette période, des artisans qualifiés, ayant été en apprentissage chez un "maître" de Nancy ou d'ailleurs. Ces artisans ruraux sont charpentier, charron, maréchal ferrant, aubergiste... On les retrouve aussi bien parmi les bûcherons quand le besoin s'en fait sentir.

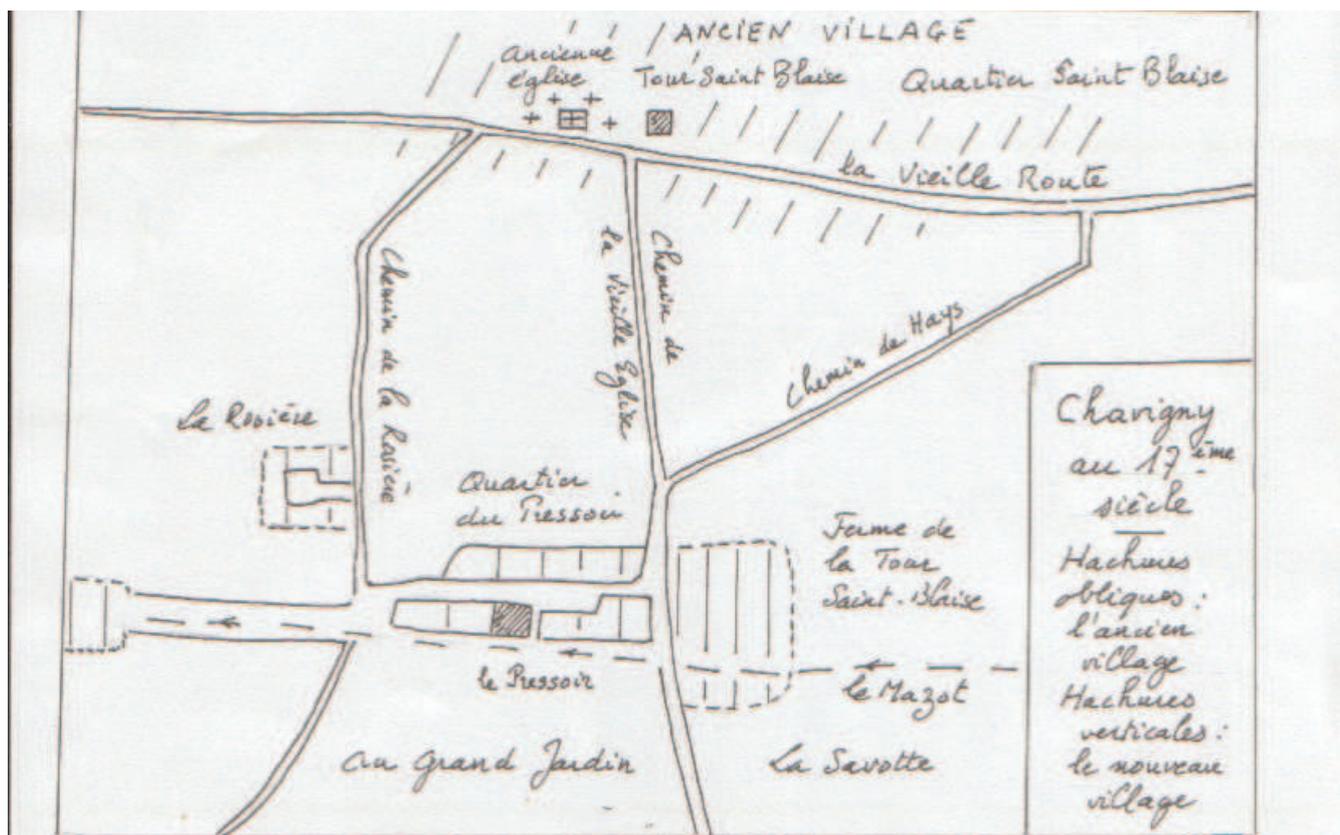
Cette polyvalence s'explique parce que la main d'œuvre est encore rare. Elle reste principalement familiale: c'est pourquoi il est bon d'avoir de nombreux enfants. Grâce aux efforts de tous, les friches et la forêt, qui avaient envahi les terres cultivables à la suite de la guerre, reculent progressivement.

De nouveaux règlements imposent désormais de ne plus établir les maisons au hasard, mais de les aligner le long de la nouvelle route qui traverse le village. Elles s'édifient donc de part et d'autre de la partie étroite du début de la rue de Neuf-Maisons et au bord de la place, où le ruisseau du Mazot coule encore à l'air libre.

Cette route vient buter contre un groupe de maisons anciennes, qui se trouve alors à hauteur de la place de la Résistance (et dont on devine quelques vestiges dans les constructions actuelles rue de Nancy et impasse du Mazot). Puis elle remonte par l'actuelle rue du Bouchot, pour rejoindre la *Vieille Route* du Moyen Âge (c'est-à-dire la rue des Castors et le chemin de la Vierge), qui conduit aux actuelles maisons forestières.

Mais les nouvelles constructions n'occupent que fort lentement les rives de la route. Il reste longtemps des emplacements libres, que les propriétaires vendent progressivement à mesure que s'expriment des demandes. On voit aussi des divisions par héritage, ou encore un fils construisant sa maison dans le jardin attenant à l'habitation de ses parents. On aboutit finalement, vers 1750, ou un peu plus tard, à des maisons qui sont toutes mitoyennes et à une parfaite continuité des façades. La population, qui a beaucoup augmenté, malgré quelques épidémies périodiques, doit atteindre approximativement à cette date le chiffre de 300.

La vie du village s'organise maintenant suivant des règles bien précises. Il n'y a pas de maire à proprement parler, car il existe un seul "maire" pour tout le comté de Chaligny, mais un "lieutenant de maire", qui en remplit localement les fonctions et représente le pouvoir seigneurial. Les habitants élisent aussi dans leur assemblée annuelle un "syndic", qui est un porte parole chargé de défendre leurs intérêts matériels. La municipalité est complétée par un "sergent" et par des gardes champêtres chargés de surveiller les récoltes. Depuis les années 1680 au moins, il existe un maître d'école, payé à la fois par la municipalité et par ceux des parents qui en ont les moyens, et un vicaire résidant, qui habite la "maison de cure" mise à sa disposition par la communauté des habitants.



J.C. Bonnefont

## Conseils Municipaux

Voici quelques délibérations et informations des séances du 08 février, 30 mars, 20 avril 2007.

### -Carte scolaire 1<sup>er</sup> degré 2007 : mesures envisagées :

Par courrier en date du 26/01/07, l'Inspecteur d'Académie a fait connaître les mesures envisagées à la rentrée scolaire 2007-2008, soit 1 retrait de poste à l'école élémentaire et 1 retrait de poste à l'école maternelle. Monsieur Hervé TILLARD, responsable des affaires scolaires, donne lecture du projet de délibération qui sera adressé à l'Inspection Académique, faisant connaître l' **AVIS DEFAVORABLE** du conseil municipal quant aux retraits de ces 2 postes aux écoles. Il est rappelé, notamment, l'évolution démographique attendue en raison de la construction des habitations sur la zone Haldat / Tram (16 Permis de Construire accordés dont 7 pour des logements sociaux de type F5), d'un immeuble collectif au 15, rue de Neuves-Maisons, comprenant 10 appartements, de 3 immeubles au 61, rue de Neuves-Maisons et l'acquisition de maisons vacantes par de jeunes couples, le réaménagement de locaux à l'école élémentaire et le coût de l'opération, l'extension de l'école maternelle et son coût, en 2002, la construction de l'équipement socio-éducatif pour un coût de 1,3 millions d'euros.

### -Agence de l'Eau Rhin Meuse : taxe antipollution « MOTION » :

L'Agence de l'Eau Rhin Meuse a communiqué le montant de la redevance de pollution pour 2007. Pour notre Commune, la redevance subit une hausse de 116 % et représenterait, pour un ménage, une hausse de plus de 50 € pour une facture d'eau moyenne. La Communauté de Communes Moselle et Madon, lors de la séance du Conseil Communautaire du 25/01/07, a décidé de ne pas répercuter les augmentations de redevance sur les factures à venir et de les établir sur la base des montants de 2006.

Les élus de CHAVIGNY, après délibération, à l'unanimité, demandent donc à l'Agence de l'eau, de revoir immédiatement les modalités de calcul et le montant des redevances envisagés pour 2007, en prenant en compte les efforts réalisés par la collectivité; d'engager une large concertation avec l'ensemble des partenaires concernés et notamment les associations de maires, sur l'adaptation du mode de calcul de la redevance pour qu'il soit davantage conforme aux principes de transparence, d'incitation et d'équité,

et à la capacité de contribution des habitants.

Dans l'attente, et sans proposition raisonnable dans un délai acceptable, ils décident, conformément à la décision du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Moselle et Madon du 25 janvier 2007 de ne pas répercuter les augmentations sur les factures des usagers.

#### **-Examen du « Compte Administratif » et « Compte de Gestion » du budget M14 et affectation du résultat de l'exercice 2006 :**

Monsieur Hervé TILLARD -rapporteur de la Commission "Finances"- présente le Compte Administratif 2006 « M14 », qui s'établit ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses totales	715727,22 €	341525,07 €
Recettes totales	700944,00 €	308332,37 €
Excédent/Déficit 2006	- 14783,22 €	- 33192,70 €
Excédent antérieur reporté	+ 103460,32 €	
Déficit antérieur reporté		- 22232,53 €
Excédent/Déficit cumulé à reporter	+ 88677,10 €	- 55425,23 €

Il précise que le déficit d'investissement est dû, en partie, à la subvention (Conseil Général) de l'Atelier Municipal qui ne sera perçue qu'en avril 2007. Les travaux étant réalisés, eux, à 100 %.

Monsieur Hervé TILLARD met aux voix le Compte Administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal 2006, du Budget "M14". Ils **sont approuvés à l'unanimité**. Le conseil décide d'affecter le résultat de l'exercice 2006 du Budget « M14 », au **compte 1068 : 55425,23 € et au compte 002 : 33251,87 €**

#### **-Tarifications de l'année 2007 :**

Les concessions au cimetière communal et les cases au columbarium sont fixées par le Conseil Municipal, comme suit  
Trentenaire: 150,00 € et Cinquantaire: 300,00 € et les cases au columbarium comme suit : 10 ans: 225,00 €

#### **-Centres de Loisirs Sans Hébergement :**

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité, DECIDE** de participer à hauteur de 2 € par enfant et par jour aux différents "Centres de Loisirs Sans Hébergement" qui se dérouleront sur la Commune aux différentes vacances scolaires. Cette participation communale sera versée au Foyer Rural de CHAVIGNY, porteur du projet, au vu d'un état récapitulatif mentionnant le nombre et l'identité des enfants qui auront fréquenté chaque C.L.S.H.

#### **-Vote des taux d'imposition 2007 (TH-TFPB-TFPNB) :**

Les taux ont été augmenté de 1,97 %, comme décidé en Débat d'Orientation Budgétaire et en Commission « Finances » et approuvés soit : **Taxe d'Habitation :11,38 %**, **Taxe Foncière Propriété Bati :12,08**, **Taxe Foncière Propriété Non Bati :35,38 %**

#### **-Examen et vote des subventions 2007 à verser aux différentes Associations :**

L'état, des subventions à verser aux Associations, annexé au projet de Budget Primitif 2007 " M14 " est examiné.

La subvention à verser au Comité des Fêtes est présentée indépendamment des autres subventions, en raison de la présence, au bureau de cette Association, de 2 Conseillers Municipaux, qui ne prendront pas part au vote (René DENILLE et Olivier ATTE-NONT).

La proposition de verser 2200,00 € au Comité des Fêtes est approuvée **à l'unanimité**.

Les autres subventions à verser aux autres Associations, pour un montant total de : 59.292,00 € sont approuvées à l'unanimité. La subvention du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) s'élève à : 8.000,00 €, en augmentation pour 2007, en raison du nombre croissant d'aides attribuées en 2006.

### **-Convention foncière (logements sociaux rue de Neuves-Maisons) à passer avec BATIGERE et E.P.F.L.**

Chaque Conseiller a été destinataire du projet de convention foncière, établi par E.P.F.L. (Etablissement Public Foncier de Lorraine), à intervenir entre la commune de Chavigny, la Société BATIGERE et l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, dans le cadre de l'acquisition de deux parcelles bâties et non bâties, en vue de réaliser une opération de logements locatifs sociaux ; la Société BATIGERE proposant à la Commune un projet d'habitat en vue d'améliorer l'offre communale en terme de logements locatifs sociaux en envisageant la réalisation d'une opération de 8 logements.

A la demande de la commune, l'EPFL devant céder à BATIGERE les biens nécessaires à la réalisation de l'opération selon les dispositions de la convention qui définit les engagements que prennent les parties les unes envers les autres, pour leur acquisition et leur cession.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité AUTORISE : le Maire à signer, au nom de la commune, la convention foncière n° 096-16 & 2701-15, à intervenir entre la commune de Chavigny, la Société BATIGERE (12 rue des carmes à 54000 NANCY) et l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (rue Robert Blum -BP245- à 54701 PONT-A-MOUSSON), définissant les engagements de chaque partie.

### **-Approbation du Plan Local d'Urbanisme et instauration du Droit de Préemption Urbain**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité : **le Plan Local d'Urbanisme**

#### **Conformément au rapport du commissaire enquêteur :**

L'article U10 (hauteur des constructions) et le COS sont modifiés suite à la demande de BATIGERE afin de ne pas compromettre leur projet.

Les hauteurs de murets de soutènement sont limitées à 1 mètre suite à la demande de la SOLOREM pour ne pas gêner le projet sur la Z.A.C.

La zone 2AU (lieu-dit « Jardinot ») est transformée en zone 1AU. En contrepartie, les dispositions réglementaires dans les zones 1AU ont été renforcées (Articles 1AU3, 1AU9, 1AU12, 1AU13). De plus, l'emplacement réservé n°12 a été supprimé.

La parcelle AD-668 est remise en zone U.

La superficie des emplacements réservés a été corrigée et actualisée en fonction des acquisitions de la commune. L'emplacement réservé n°13 rue des écoles, désormais propriété communale, est supprimé.

L'emplacement réservé de la rue du Grand Pierrier est repris au P.O.S.

Au niveau du plateau, pour ne pas pénaliser les entreprises en place, les réfections et adaptations des constructions existantes non admises par le Plan Local d'Urbanisme sont autorisées mais sans extension.

La parcelle AD-604 est repassée en zone constructible car localisée hors zone à risque du P.P.R.

La parcelle AB-93 passe constructible pour partie pour permettre la réalisation d'une construction et prendre en compte la réalité topographique du secteur.

Concernant les emplacements réservés 17 et 18 faute d'un accord avec le propriétaire des terrains concernés, aucune modification n'est réalisée. Ces emplacements n'ont donc pas été supprimés.

#### **Conformément à l'avis du Préfet :**

La désignation des emplacements réservés n°1, 15 et 16 a été précisée.

La carte Géoderis a été substituée à la carte des risques présente dans le dossier arrêté.

Un échéancier a été prévu pour assurer la défense incendie.

Le plan couleur des risques de glissement de terrain est annexé au document prêt à être approuvé.

Les textes liés à l'archéologie ont été actualisés.

Dans le chapeau de la zone 1AU a été ajouté le risque de mouvement de terrain.

L'intitulé de l'article 2 a été modifié page 4.

L'intitulé de l'article 1AUE-6 a été corrigé.

Les dispositions relatives aux enseignes dans l'article 1AUY11 ont été modifiées.

#### **Conformément à l'avis de la Chambre d'Agriculture et suite à la réunion du 09 février 2007 :**

Un secteur Nc a été créé. Dans ce secteur, les constructions nécessaires à l'activité agricole sont autorisées, à l'exception des habitations.

**Conformément à l'avis de synthèse de l'Etat et aux observations de la DDE dans le cadre du passage devant la commission nature, des paysages et des sites :**

Pour prendre en compte le risque d'affaissement minier, le tracé du zonage au niveau du plateau a été modifié. Un indice « m » est ajouté aux zones du plateau créant ainsi un secteur 1AUYbm et une zone 2AUm.

Un indice « m » a été ajouté à la zone de loisirs NI localisée également sur les fontis.

Ce risque est mentionné dans le règlement de chacune de ces zones.

Concernant la réglementation de la zone NLM, les constructions d'équipements sportifs et de loisirs ne sont plus autorisées. En revanche, les aires de jeux et le stationnement le sont.

Pour finir, suite à la réunion du 20 février 2007 et aux recommandations de la DDE, les terrains initialement en 1AUY ont été classés en 2AUm.

De plus, **afin de corriger une erreur matérielle dans le PLU et mettre en concordance les différentes pièces**, les annexes concernant l'assainissement ont donc été modifiées.

et vu: l'arrêté préfectoral, en date du 03 avril 2007, autorisant la commune de Chavigny à ouvrir à l'urbanisation les secteurs :

- A à G, classés en zone NC du Plan d'Occupation des Sols opposable,
- H, zone du Plateau, classé en zone NDb du Plan d'Occupation des Sols opposable.

**Droit de Prémption Urbain**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'instaurer le droit de préemption urbain sur l'ensemble de la zone urbaine et de la zone d'urbanisation future délimitées par le P.L.U.,

---

## Informations diverses

---

### Résultats de l' Election Présidentielle 2007

#### Dimanche 22 avril : 1er tour

Inscrits	1192
Votants	1033
Blancs ou nuls	8
Exprimés	1025
Besancenot Olivier	54
Buffet Marie-George	6
Schivardi Gérard	5
Bayrou François	199
Bové José	12
Voynet Dominique	14
De Villiers Philippe	26
Royal Ségolène	281
Nihous Frédéric	10
Le Pen Jean-Marie	124
Laguiller Arlette	23
Sarkozy Nicolas	271

#### Dimanche 6 mai 2007: 2ème tour

Inscrits	1191
Votants	1036
Blancs ou nuls	44
Exprimés	992
Nicolas Sarkozy	485
Royal Ségolène	507

## Association Sportive de Chavigny (A.S.C.)

Après la journée de championnat du 27 mai 2007, le résultat des équipes de football est le suivant:

L'équipe senior A est classée 2ème dans le groupe G de 3ème division, derrière l'équipe de Nancy-Marchal après avoir gagné 3 à 0 contre Xeulley.

L'équipe senior B est classée 4ème dans le groupe F de 3ème division, après une défaite contre Vézelize4 par 5 à 3.

### Agenda

Mercredi 6 juin	Bibliobus et Musibus place de l'Eglise (16h15)
Samedi 9 juin	Journée de l'environnement Mairie (9h00)
Dimanche 10 juin	Repas de quartier dans le haut de la rue du Haldat (Foyer Rural) (12h00) 1er tour des Elections Législatives (8h00-18h00)
Dimanche 17 juin	2ème tour des Elections Législatives (8h00-18h00)
Samedi 23 juin	Kermesse des Ecoles (Ecoles et APS) (11h00) Sportez-vous bien et Journée des Associations (ASC, Foyer Rural, APS, Comité des Fêtes) (14h00) Inauguration et tournoi de pétanque (municipalité et comité des Sages) (17h30) Fête de la Musique et Feux de la St Jean (comité des fêtes) (19h00)
Dimanche 1er juillet	Repas de quartier aux Saules (Foyer Rural) (12h00)
Vendredi 13 juillet	Fête Nationale (Comité des Fêtes) (à partir de 19h30)
Dimanche 9 septembre	Banquet de Village (Foyer Rural) (12h00)

### Collecte de Sang 2007

Méréville	Mercredi 4/07/07	16h30 à 19h30	Mairie
Messein	Mardi 10/07/2007	9h à 12h	Mairie (Car)
Neuves Maisons	Dimanche 26/08/2007	9h à 12h	Salle Polyvalente
Chaligny	Mardi 28/08/07	16h à 19h	Salle E. PINTIER

### Recensement Service National

La Loi réformant le service national prévoit le maintien des opérations de recensement, en vue de convoquer les jeunes Français au **rendez-vous citoyen**, nouvelle composante du service national.

**En conséquence, les jeunes doivent se faire recenser, en Mairie de leur domicile, le mois de leur 16ème anniversaire  
Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.**

Cette démarche est nécessaire pour l'inscription des jeunes aux concours et examens, pour passer le permis de conduire et pour l'inscription sur les listes électorales.

---

## Prochain Bulletin

---

Le prochain bulletin municipal sortira mi-septembre. Si vous souhaitez y faire publier des informations, adressez-nous vos articles (en mairie) avant le 1er septembre.